



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du 2nd degré**

Affaire suivie par :

Nouméa, le 13 février 2026

Anne-Charlotte NERETTI

Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
de sciences de la vie et de la Terre,
Extension de compétences en Sciences biologiques et
sciences sociales appliquées, Biotechnologies et
Sciences et techniques médico-sociales.

Madame Anne-Charlotte NERETTI
IA-IPR de Sciences de la vie et de la Terre

Tél : (+687) 23 05 55 / 80 46 18

Mél : anne-charlotte.neretti@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

À

Mesdames et messieurs les professeurs de sciences et
technologies du vivant, de la santé et de la Terre,
Mesdames et messieurs les personnels de laboratoire,

s/c Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
d'établissements publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2026 pour les enseignants en Sciences et Technologies du Vivant, de la Santé et de la Terre (STVST) au collège et au lycée, et les personnels de laboratoire.

Chères et chers collègues,

Je tiens à vous remercier pour la qualité de votre engagement auprès des élèves tout au long de l'année scolaire écoulée, et vous adresse mes sincères vœux pour cette année 2026. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux personnels qui rejoignent l'académie.

1- Organisation de l'inspection pédagogique et communication

Pour l'inspection pédagogique, je collabore avec deux chargées de missions auprès de l'inspection (CMAI) :

- Madame Nathalie MANZONI (Nathalie.Manzoni@ac-noumea.nc) pour les Sciences Biologiques - Sciences Sociales Appliquées (SBSSA) en voie professionnelle, et pour les Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS), Biotechnologies Santé Environnement (BSE) et Biotechnologies Génie Biologique (BGB) en séries technologiques et Sections de Techniciens Supérieurs.
- Madame Magali ROLANDO (Magali.Rolando@ac-noumea.nc) pour les sciences de la vie et de la Terre en collège et en lycée.

Nous communiquerons les informations administratives et pédagogiques exclusivement via la **messagerie académique**, qu'il convient d'activer et de consulter régulièrement. La messagerie est accessible en ligne par la plateforme ZIMBRA <https://messagerie.education.gouv.fr>, mais peut également être installée sur des clients de messagerie synchronisés (ex Thunderbird sur ordinateur et Blue Mail pour smartphone) selon les procédures décrites sur le [site d'assistance informatique du vice-rectorat](#).

Le bulletin académique diffuse tous les mercredis les actualités dont les actions éducatives. D'autres ressources sont également disponibles sur le [site académique des STVST de Nouvelle-Calédonie](#).

J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui, en plus de leurs charges habituelles de travail, acceptent de s'investir dans les diverses missions aux côtés de l'inspection pédagogique, des délégations académiques et dans les établissements, et qui contribuent au rayonnement de nos disciplines.

2- Les inspections

Les rendez-vous de carrière offrent un temps d'échange privilégié sur votre parcours professionnel et vos pratiques pédagogiques. Je recommande aux professeurs éligibles à un rendez-vous de carrière de consulter [le guide du rendez-vous de carrière](#) et le [document de référence](#). Toutes les notifications concernant les rendez-vous de carrière vous seront transmises par votre messagerie académique.

Par ailleurs, une visite d'accompagnement à visée formative peut être sollicitée à votre demande, à celle du chef d'établissement ou de l'inspection. Elle a pour objectifs de vous aider à consolider et à développer vos compétences professionnelles, de faire évoluer vos pratiques et de conseiller les démarches d'évolution de carrière.

Les enseignants des établissements privés sous le statut Maîtres délégués en contrat définitif (MD-CD) bénéficient d'une évaluation professionnelle au moins tous les trois ans, sous la forme d'une inspection en classe suivi d'un entretien.

3- Accompagnement des personnels et Plan de formation 2026

Nous aurons à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, lors des visites dans les établissements, des réunions d'équipes et à l'occasion des formations proposées au plan académique. Je vous invite à consulter le [plan de formation continue des personnels 2026](#), et à vous inscrire via [ARENA](#) du 13 février au 6 mars 2026.

Les formations pour la préparation à la certification DNL (discipline non linguistique) et CAFFA (certificat d'aptitude aux fonctions de formateurs académies) sont ouvertes aux enseignants de toutes les disciplines.

4- Sécurité en STVST et personnels de laboratoire

L'éducation au risque et au développement durable est un véritable enjeu de l'enseignement en STVST. J'attire votre attention sur le fait que [la plaquette de l'ONS](#) doit être à disposition dans les laboratoires de sciences expérimentales, et que les consignes de sécurité doivent être affichées pour les personnels, les élèves et les étudiants. L'INRS en partenariat avec Éducation nationale, produit de nombreuses ressources concernant la santé et sécurité au travail.

Le guide « [Conditions d'enseignement pour les sciences de la vie et de la Terre au collège et au lycée](#) » recense les pratiques à adopter en termes de sécurité et d'éducation au développement durable dans les laboratoires.

Le [groupe 3RB](#) (Réseau Ressource Risque Biologique) de l'INRS a pour mission de développer l'intégration de la démarche de prévention des risques biologiques dans l'enseignement au sein des filières professionnelle et technologique. Le site 3RB fournit des informations et des outils sur la prévention des risques biologiques à destination des enseignants formant les élèves :

- aux CAP et baccalauréats professionnels des secteurs : bioindustries, environnement, hygiène et stérilisation, services à la personne, services aux collectivités (restauration), soins à la personne
- aux baccalauréats technologiques de laboratoire et hôtellerie-restauration...
- aux BTS des secteurs : bioindustries, environnement, recherche, santé, services aux collectivités (restauration), services et soins à la personne

Les personnels de laboratoire apportent leur expertise et contribuent par [leurs missions](#) à cette éducation à la responsabilité : « Parallèlement à la mission pédagogique des enseignants des disciplines scientifiques, ces personnels concourent directement à l'accomplissement des missions d'enseignement et de diffusion des connaissances des établissements où ils exercent. À ce titre, ils participent étroitement à l'action éducative, dans leur domaine technique, notamment par le rôle de conseil qu'ils peuvent être amenés à assurer auprès des élèves et étudiants, sous la responsabilité du personnel enseignant, au sein ou en dehors de l'établissement. »

5- Actualités et mise en œuvre pédagogique pour l'année scolaire 2026

Pour accompagner la réflexion individuelle et d'équipe en Sciences et Technologies du Vivant, de la Santé et de la Terre (STVST), vous trouverez ci-après les principales actualités et conseils pour cette année scolaire 2026 pour la voie générale et technologique et pour la voie professionnelle.

Les priorités de l'année 2025-2026 sont définies dans le préambule commun à toutes les disciplines. Je souhaite attirer votre attention sur la mise en œuvre d'un programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) pour le collège et le lycée, qui est « un enjeu pour l'ensemble de la communauté éducative et un levier pour inscrire cet enseignement au cœur des apprentissages », dans la continuité du premier degré. Des ressources sont d'ores et déjà accessible sur [Éduscol](#) pour l'implication de nos disciplines.

<p style="text-align: center;">Voie générale des STVST : Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Enseignement de sciences et technologie, Enseignement scientifique.</p>
--

Au collège comme au lycée, il convient de mettre en œuvre un enseignement qui donne du sens aux apprentissages, en s'appuyant sur les acquis réels des élèves. L'enseignement des SVT nécessite que, lors de chaque séance, l'élève soit amené à :

- s'appuyer sur des supports concrets, le réel, ou plus rarement sur leur substitut sous la forme de documents numériques par exemple ;
- réaliser des activités d'observation et d'expérimentation ;
- réaliser des activités de production et de recherche ;
- s'impliquer dans des travaux de groupe et des travaux individuels.

Dans le même temps, le professeur peut :

- proposer alternativement des phases de construction du savoir par les élèves, de synthèse, de mutualisation, d'échanges mais aussi des apports collectifs ;
- mettre en œuvre une évaluation des apprentissages qui passe par l'observation de l'élève en action.

L'apprentissage des sciences doit favoriser le développement de la pensée critique, des compétences langagières et des compétences citoyennes des élèves de manière régulière et progressive notamment à travers des approches interdisciplinaires. Ces compétences essentielles dans la formation scientifique de nos élèves peuvent être renforcées dans les actions de culture scientifique académiques ou nationales.

Le diplôme national du Brevet (DNB) : à compter de la session 2026, les [modalités d'attribution du diplôme national du brevet](#) (DNB) évoluent. La contribution des SVT au contrôle continu est toujours basée sur un enseignement par compétences diversifié et progressif (compétences expérimentales, compétences langagières orales et écrites, ...) qui produiront une moyenne chiffrée trimestrielle puis annuelle. Comme indiqué dans le [dossier de synthèse de la conférence de consensus du CNESECO en 2023](#), il est essentiel d'avoir une approche davantage collective de l'évaluation, celle-ci devant avant tout constituer un soutien à l'apprentissage. Cela passe notamment par le maintien et le renforcement de l'évaluation formative critériée et explicite, et constitue une opportunité d'engager une réflexion d'équipe sur l'évaluation.

Pour la session 2026, l'épreuve terminale de sciences porte sur le [programme de Cycle 4](#) en vigueur d'après le BOEN n°31 du 30 juillet 2020.

Pour rappel, le programme de [Cycle 3 Sciences et technologie](#) en vigueur est celui publié au BOEN N°25 du 22 juin 2023.

L'évaluation des compétences expérimentales (ECE) : le [guide pour l'épreuve pratique en sciences de la vie et de la Terre](#) a été actualisé pour la session 2026 et complété par des [annexes](#). J'encourage vivement les enseignants de collège et de lycée qui n'enseignent pas en enseignement de spécialité en terminale, à prendre connaissance de ce guide actualisé, afin de former les élèves aux compétences expérimentales tout au long de la scolarité.

Les modalités pour l'évaluation du grand oral session 2026 : Le déroulement du grand oral ne change pas par rapport à la session 2025, en revanche le coefficient passe à 8 en voie générale. Pour que nos élèves réussissent le Grand Oral, épreuve importante du baccalauréat où ils doivent s'exprimer avec clarté, conviction

et assurance, il est essentiel de les préparer progressivement, dès la 6^e et jusqu'à la terminale.

Olympiades de Biologie et Olympiades de Géosciences : j'encourage les équipes de lycée à mobiliser les élèves des séries générales et technologiques pour participer aux Olympiades de Biologie et aux Olympiades de Géosciences. La finale académique aura lieu en octobre 2026. Le groupe lauréat de chaque Olympiade participera aux olympiades nationales en 2027 en visioconférence.

Voie technologique des STVST : les baccalauréats technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S), Sciences et Technologies de Laboratoire (STL) et les BTS ESF, SP3S et MSE.

La voie technologique au cycle terminal

Les programmes en Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) et Sciences et Technologies de Laboratoire (STL), restent identiques à ceux de l'année 2025.

Les modalités pour l'évaluation du grand oral session 2026 : Le déroulement du grand oral ne change pas par rapport à la session 2025, en revanche le coefficient passe à 23 en voie technologique. Pour que nos élèves réussissent le Grand Oral, épreuve importante du baccalauréat où ils doivent s'exprimer avec clarté, conviction et assurance, il est essentiel de les préparer progressivement, dès la 6^e et jusqu'à la terminale.

J'insiste sur la nécessité de mettre en cohérence les situations d'apprentissage et les évaluations avec les compétences du [Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat de la voie technologique](#).

Les sections de techniciens supérieur

Cette nouvelle année 2026 voit l'ouverture du **BTS Diététique et Nutrition** au lycée Apollinaire Anova. Nous souhaitons à l'équipe beaucoup de réussite dans ce nouveau challenge.

Examens et livrets scolaires :

- Les BTS SP3S et MSE doivent utiliser la nouvelle maquette numérique du livret scolaire qui remplace le livret scolaire sous format Word utilisé précédemment.
- Le BTS ESF et Diététique et Nutrition ne sont pas soumis à cette évolution et l'utilisation du livret sous format Word est maintenue.

Les livrets scolaires sont téléchargeables avec les circulaires d'examens sur Éduscol et prochainement en ligne sur le site académique.

La procédure à respecter pour la mise en œuvre des contrôles en cours de formation (CCF) pour les sections de techniciens supérieurs est la suivante :

- Envoi des sujets à l'inspection pédagogique 4 semaines avant la mise en œuvre du CCF
- Le sujet ne peut être mis en œuvre qu'après un retour de l'inspection validant le sujet

L'envoi doit comporter les éléments suivants :

- Le sujet paginé avec la répartition des points
- Le corrigé avec les éléments attendus
- La grille de correction avec les compétences évaluées pour chaque question/partie
- La complémentarité entre les 2 situations d'évaluation le cas échéant

La procédure détaillée telle qu'elle a été travaillée en fin d'année 2025 sera mise à disposition sur le site des [STVST](#) dans les semaines à venir.

Évolution de la carte des formations sur le territoire :

On se réjouit de l'ouverture d'une filière CAP PSR (production et services en restaurant) au collège de Koumac, et d'une section de 15 élèves en BAC PRO APEA (animation enfance et personnes âgées) au lycée Dick Ukeiwé. Nous souhaitons de la réussite aux équipes, et l'inspection pédagogique reste disponible pour les accompagner dans ces nouvelles perspectives.

Sécurité en voie professionnelle :

Nous vous rappelons que les travaux pratiques en atelier engagent la responsabilité des enseignants. Il est donc essentiel de former les élèves à la sécurité dès le début de la formation, à l'image d'une entreprise il est important d'assurer la traçabilité de ces formations.

Actualités nationales et académiques concernant la voie professionnelle :

La réforme des lycées professionnels est désormais mise en œuvre dans sa totalité avec l'utilisation des nouvelles grilles horaires pour le baccalauréat professionnel à compter de la rentrée 2026. Néanmoins quelques aménagements sont encore à prendre en compte :

- Le parcours « différencié » devient parcours « personnalisé » ;
- La diminution de la durée du parcours désormais nommé « personnalisé » qui passe de 6 à 4 semaines ;
- La modification du calendrier des examens avec l'épreuve de PSE qui sera positionnée avant le parcours personnalisé, seul l'oral de projet est intégré à cette période de 4 semaines.

Références à consulter :

- [Arrêté du 27 octobre 2025](#) modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 modifié relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel
- [Note du 18 décembre 2025](#) précisant les modalités du parcours personnalisé

Il convient bien sûr de poursuivre le travail engagé ces dernières années, en renforçant davantage certaines pratiques pédagogiques : co-enseignement, pédagogie de projet, approche collaborative, évaluation par compétences, etc. A cet effet, vous pourrez utiliser les ressources proposées :

- Padlets académiques de la [voie professionnelle](#) et des [arts appliqués](#),
- Genially relatif à la [gestion du projet](#),
- EDUSCOL : [ressources en PSE](#),
- EDUSCOL : [Actualités et ressources sur la réforme de la voie professionnelle](#).
- L'offre de parcours [M@gistère](#) pour la voie professionnelle propose aussi aux professeurs des modules de formation accessibles sur libre inscription en auto-formation

CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance)

[L'arrêté du 2 mai 2025](#) modifiant l'arrêté du 30 novembre 2020 est applicable à la session 2026 et précise les conditions de validation des épreuves EP1, EP2 et EP3.

Rénovation de la filière Hygiène-Propreté-Environnement

La filière Hygiène-Propreté-Environnement a été totalement rénovée, les nouveaux référentiels sont applicables pour les entrants dès cette rentrée 2026. La formation pour la mise en œuvre de ces nouveaux référentiels se poursuivra cette année, mais en attendant vous trouverez les nouveaux référentiels et guides d'accompagnement qui sont de précieuses aides dans la conception de vos plans de formation.

- Certificat d'aptitude Propreté de l'environnement urbain (PEU) rénové en CAP Valorisation des matières et propreté des espaces urbains
Arrêté du 13 décembre 2024 portant création de la spécialité « [valorisation des matières et propreté des espaces urbains](#) » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance
- Baccalauréat Gestion des pollutions et protection de l'environnement (GPPE) rénové en baccalauréat Maintenance environnementale et propreté des espaces urbains
Arrêté du 13 décembre 2024 portant création de la spécialité « [maintenance environnementale et](#)

- propreté des espaces urbains » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance
- Baccalauréat Hygiène propreté stérilisation (HPS) rénové
Arrêté du 13 décembre 2024 portant création de la spécialité « Hygiène, propreté, stérilisation » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

Je vous souhaite, chères et chers collègues, une bonne rentrée scolaire, et vous prie de croire en l'expression de ma sincère et profonde considération.

Anne-Charlotte NERETTI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by the name 'neretti' in a cursive script.